



## Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry

Vitry, le 6 Juin 2012

### Votre Cotisation 2012 :

#### Cotisation statutaire – Cotisation solidaire

Tout en réaffirmant notre volonté de poursuivre notre engagement solidaire avec la section de Vitry du Secours Populaire Français, lors de notre Assemblée Générale du 11 Février dernier, nous vous avons proposé la suppression sous sa forme actuelle, de notre traditionnelle tombola ( trop contraignante en travail bénévole), et son remplacement par une :

#### Cotisation solidaire,

le Conseil d'Administration devant en définir les principes définitifs.

Comment cela va-t-il s'organiser ?

#### Cotisation Statutaire :

**Elle est obligatoire :** Pour être membre de l'ARPA-Vitry, il faut verser une cotisation individuelle, dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale du 11 Février 2011 a voté le montant de la cotisation pour 2012 : 34.00 €.

#### Cotisation solidaire :

Elle sera totalement volontaire et son montant laissé à l'appréciation de chacun .

Dans l'ordre chronologique des renouvellements ou des adhésions nouvelles, chaque adhérent ayant cotisé d'un montant minimum de 6 euros, en plus de la cotisation statutaire, se verra attribuer un n° d'ordre qui lui donnera droit de participer à un tirage pendant l'Assemblée Générale avec obtention de lots.

**Cotisation statutaire 2012 (34.00 €)  
+ Cotisation solidaire minimum (6.00 € ou plus)  
= 40.00 € (ou plus)  
= Adhésion ARPA-Vitry 2012 + Participation au tirage**

#### Notre solidarité et notre partenariat avec le SPF :

Les sommes versées par les adhérents en plus de la cotisation statutaire seront « abondées » par l'ARPA-Vitry, sur son budget « Solidarité » et le montant total sera versé au Secours populaire pendant notre Assemblée générale 2012.

Le schéma ci-contre établit le parallèle entre la situation traditionnelle et celle que le Conseil d'Administration, sur mandat de l'Assemblée Générale, a défini pour 2012 et les années suivantes.

Adresse postale : sanofi-aventis recherche & développement - C.R.V.A.

**A.R.P.A. - Vitry**

13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry/Seine cedex

Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr